

## *Déclaration en matière de stratégie Erasmus*

Le Lycée Baudimont Saint-Charles Saint-Vincent est situé à Arras, en Région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, au carrefour nord-ouest européen ; ce qui constitue un atout pour la mobilité, facilitée par de nombreuses liaisons TGV, la proximité du Royaume-Uni, de la Belgique, des Pays-Bas ainsi que l'accès rapide aux aéroports de Lille-Lesquin, Paris-Beauvais et Bruxelles-Charleroi.

L'établissement a développé depuis de nombreuses années l'ouverture à l'international la plus large possible, notamment par ses nombreux échanges. Il accueille tous les ans des assistants de langues, qui travaillent en collaboration avec les enseignants, et dispense en langue anglaise, espagnole et allemande un enseignement dans trois classes européennes, prises en charge par des équipes motivées et formées (DNL). Le lycée s'est également doté du label CERTILINGUA.

Les cours de langues en Anglais, Allemand, Espagnol, Chinois et Polonais, proposés dans toutes les classes allant de la seconde à la terminale, sont aussi dispensés dans les sections d'enseignement supérieur. Elèves de Terminales, étudiants de BTS et alternants de Licence peuvent préparer et passer le TOEIC version Listening and Reading. Du lycée à l'enseignement supérieur, c'est donc tout naturellement que se poursuit la politique d'ouverture à l'international.

L'objectif est de favoriser la mobilité des étudiants vers l'Europe, d'encourager la formation du personnel et d'établir des partenariats avec des établissements des pays du programme Erasmus+. A terme, il s'agit d'intégrer, de façon officielle, la mobilité dans les six Sections de Techniciens Supérieurs de l'établissement.

Les résultats attendus par cette politique internationale sont de faciliter la poursuite d'études des jeunes en dehors de la région, d'améliorer leur employabilité en les rendant plus autonomes et plus aptes à s'adapter au changement, dans un contexte économique qui favorise les échanges européens. Déjà, nous favorisons les stages de nos étudiants dans des pays de l'UE : Pologne, Irlande, Luxembourg...mais sur fonds propres.

Au niveau du personnel, la mobilité permet d'établir des liens et des échanges autour de diverses pratiques pédagogiques des établissements européens. De plus, les projets de mobilité permettent de fédérer les équipes pédagogiques et administratives. Cette coordination permet de structurer et développer nos projets. Cette politique de l'international contribue à améliorer l'attractivité de notre établissement dans l'académie.

Enfin, pour l'enseignement supérieur, il existe déjà trois STS à forte coloration internationale : le BTS Assistant Gestion PME-PMI, le BTS Bio-Analyses et Contrôles, le BTS Hôtellerie. En effet, nombre d'offres de stage proviennent de l'étranger et permettent ainsi de donner une plus-value au diplôme fortement recherchée par les entreprises. L'adhésion à la charte Erasmus permettrait donc à l'ensemble de nos étudiants de BTS :

- De réaliser un stage dans un contexte international
- D'améliorer leur niveau de langue
- D'acquérir une expérience professionnelle étrangère qu'ils pourront utiliser dans leurs études supérieures et valoriser sur leur CV
- De s'ouvrir sur la culture d'autres pays.

Pour nous permettre de tenir nos engagements de signataire de la charte ERASMUS+, le lycée s'est doté d'un groupe de travail « Ouverture Internationale » qui a pour mission de mobiliser la communauté éducative autour de ce sujet. Réuni autour du directeur, ce groupe veut fédérer les projets d'ouverture, développer la mobilité des personnels et des étudiants, valoriser et faciliter les partenariats internationaux.

En conclusion, le lycée Baudimont Saint-Charles Saint-Vincent souhaite développer la mobilité des élèves, des étudiants et du personnel sans aucune discrimination.

## **Déclaration en matière de stratégie Erasmus**

### **a/ le choix des partenaires**

Pour tous nos BTS, le partenariat avec les entreprises est essentiel. Pour certains plus que d'autres, il est préférable que les stages s'effectuent à l'étranger ; ainsi, le BTS Assistant de Gestion PME PMI pour lequel il est officiellement précisé « à référentiel européen » ; ou encore les BTS BIO-AC et ATI pour lesquels nous recevons des offres régulières de stage à l'étranger.

Des entreprises qui ont l'habitude d'accueillir des stagiaires étrangers et qui ont donc mis en place des procédures facilitant l'intégration des stagiaires et permettant de surmonter la barrière de la langue. Nous cherchons à diversifier et augmenter le nombre d'entreprises d'accueil pour mieux répondre aux exigences et spécificités de chaque référentiel de nos BTS.

A ce jour, avec l'aide de professeurs ou en autonomie, les étudiants recherchent leur entreprise, envoient leur CV et leur lettre de motivation en langue étrangère. Lorsque l'entreprise a donné son accord, avant la signature de la convention, les étudiants négocient les actions professionnelles au sein de l'entreprise et entrent en contact avec leur tuteur par mail et Skype, afin de clarifier les attentes de chacun. L'accord se concrétise par la signature de la convention, établie en trois exemplaires, signée par l'entreprise d'accueil, le directeur du lycée et l'étudiant.

### **b/ les régions géographiques**

Les échanges dans la région étaient privilégiés pour des raisons financières. Ces dernières années cependant, il est devenu nécessaire d'aller plus, à l'étranger, afin de rendre plus attractif le cv des étudiants, l'expérience internationale étant particulièrement recherchée dans notre région. Ainsi, la filière des biotechnologies présente de nombreuses possibilités de projets, de partenariats et d'accueil en Pologne ; ainsi les propositions les plus intéressantes dans le domaine de l'ingénierie proviennent d'Irlande... Nous souhaitons donc pérenniser ces échanges et défricher de nouveaux territoires pour nos autres étudiants (particulièrement

l'Allemagne pour l'hôtellerie-restauration et le Royaume-Uni pour ses « small and medium-sized firms », très recherchées par le BTS AG PME PMI.

### **c/Les objectifs et les groupes cibles**

Nous souhaitons élargir cette mobilité internationale à tous nos étudiants de BTS et de Licence.

Ces projets favorisent pendant l'année de préparation l'implication de tous, parviennent à réduire les décrochages scolaires et motivent la promotion de la mobilité autour d'un projet commun. L'objectif est de gagner, au retour de stage, de l'autonomie et de l'adaptabilité. La période à l'étranger aide aussi à intégrer et à dédramatiser l'idée de mobilité. L'objectif aussi est de développer l'interculturalité et leur sentiment d'appartenance à l'Europe afin de réduire les distances géographiques.

Toutes les équipes pédagogiques sont concernées par ces projets de mobilité ainsi que le personnel de direction et d'administration, afin de donner plus de cohérence à la politique internationale de l'établissement.

### **Impact escompté sur la modernisation de notre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur )**

#### **1/Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs**

La formation des étudiants en BTS doit les amener à occuper un poste de cadre dans les entreprises ce qui nécessite une bonne culture générale, une connaissance approfondie de l'environnement juridique et économique aussi bien au niveau national qu'international.

La mobilité leur permet de développer ces compétences, d'améliorer leur niveau de langue, ce qui constitue un atout pour leur CV et donc leur employabilité sur un marché du travail qu'ils ne peuvent réduire au seul national.

#### **2/ Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur**

La diversité des pratiques dans les différents pays et la mise en commun de ces expériences diverses contribueront à enrichir les connaissances tant des professeurs que des étudiants. Nos pratiques pédagogiques sont plus concrètes et applicables par les étudiants lors de leurs stages. L'enseignement est donc plus en phase avec les exigences du monde du travail de plus en plus tourné vers l'international. Ainsi, il faudra envisager, avant chaque échange, une véritable immersion de groupes d'enseignants dans des milieux pédagogiques étrangers.

#### **3/ Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale**

L'enseignement supérieur en BTS favorise, par définition, l'adaptabilité et l'ouverture dans un contexte professionnel. Le stage à l'étranger va accentuer ces dispositions, en diversifiant les compétences professionnelles diverses et, bien sûr, la maîtrise des langues étrangères. Nous espérons que l'enseignement des langues vivantes prendra ainsi une nouvelle dimension : celle du concret, par les problématiques découvertes sur les différents lieux de stage et réinvesties en cours.

#### **4/ Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises, favoriser l'excellence et le développement régional**

Il nous semble évident que notre enseignement supérieur, délocalisé de cette manière à l'étranger, permet une approche des entreprises et des projets professionnels différente. On s'inscrit là dans la volonté de la Région Nord Pas-de Calais Picardie et le Rectorat de former les jeunes à des expériences économiques et à des recherches originales et étrangères, dont l'expérience pourrait profiter à notre propre tissu économique. Il s'agit bien ici d'échanges fructueux, permettant d'apporter à chacun une vision élargie (ce que déjà nous avons développé dans des expériences similaires du triangle de Weimar avec la région NPDC).

#### **5/ Améliorer la gouvernance et le financement**

Si nous obtenons la reconnaissance Erasmus plus, un réel gage de sérieux et de reconnaissance européenne, la rigueur de suivi par la charte confortera l'équipe de pilotage dans ses exigences. Ces exigences feront l'objet de la mise en place d'un cahier des charges et sera destiné à tous les porteurs de projets des BTS afin de bien respecter et harmoniser notre politique internationale.

Les projets sont montés par les équipes pédagogiques puis présentés au conseil pédagogique, votés par le conseil d'administration et pilotés par le référent de l'équipe pédagogique avec l'aide de l'administration du lycée.

Notre participation au programme pourra permettre de financer les frais de stages des étudiants de tous les BTS car certains ne bénéficient d'aucun financement pour l'instant, parce que le stage à l'étranger n'est pas réglementairement obligatoire et ceci constitue un obstacle au financement de la mobilité pour un public composé de près de 40% de boursiers.